

Manifestations sur le logement

Le FORUM des droits humains d'Orléans a choisi pour thème de l'année 2013 , le **LOGEMENT**.

Dans ce cadre, il organise de **SEPTEMBRE 2013 à MARS 2014** conjointement avec les associations qui le composent des manifestations sur ce thème. Un "temps fort" d'une dizaine de jours aura lieu au mois de novembre ; il aura pour point d'orgue le colloque du **samedi 23 NOVEMBRE**, à Polytech Orléans (campus universitaire de La Source). Deux tables rondes s'y tiendront : l'une portant sur les aspects sociaux et économiques et écologique, l'autre sur les aspects historique et politique.

[Télécharger le programme du "temps fort" du 19 au 27 novembre 2013](#)

Le choix de ce thème répond, d'une part, à la volonté des associations membres du Réseau Forum des Droits Humains de promouvoir les différents articles de la DUDH (voir en particulier son article 25), et, d'autre part, à la préoccupation de plus en plus centrale de la société française à propos du logement. Ce sujet concerne un très large public. En effet, le LOGEMENT touche tous les aspects de notre vie, qu'il s'agisse d'habitat, proprement dit, de transport, de santé, de citoyenneté et d'intégration, ici et ailleurs dans le monde.

Pendant toute cette période, de nombreux aspects de la question seront abordés, dans la plus large concertation possible avec les associations non membres du Réseau FORUM, mais intéressées par le sujet, ainsi qu'avec les personnes directement concernées, qu'ils s'agissent des jeunes, des catégories sociales dans leur diversité , des pouvoirs publics et des décideurs politiques.

Les évènements du forum sont gratuits et ouverts à tous ceux et toutes celles qui souhaitent participer aux débats, témoigner ou simplement s'informer sur ce problème du logement.

Article 25 alinéa 1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme :

*" Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, **le logement**, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté."*

Pistes documentaires

- La vie des idées ► [sélection d'articles](#)
- Fondation Abbé Pierre ► [rapport 2013 sur le mal-logement](#)
- Observatoire des inégalités ► [pages dédiées au Logement](#)
- Ligue de l'Enseignement ► [dossier "Habiter autrement"](#)



Manifestations sur le logement

Publié sur Forum des Droits Humains d'Orléans (<http://www.fdh-orleans.fr/ancien-site>)

